

*Cette formation a pour finalité de permettre aux membres du comité social et économique ou de la commission santé sécurité et conditions de travail d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leur mandat, conformément à la réglementation.*

## Objectif

*A l'issue de la formation, vous serez capable de :  
"Assurer" leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leur mandat, conformément à la réglementation.*

## Pré requis

*Être élu membre du CSE*

## Durée

*21 heures (3 jours)*

## Moyens pédagogiques

- Formation en classe virtuelle via Zoom ou Teams
- Test de connaissances avant la formation
  - Apports théoriques
- Exercices pratiques et cas d'école
  - QCM formatifs
  - Échanges de groupe
- Évaluation qualitative à chaud
- Évaluation à froid de la formation en situation de travail.

## Equipe pédagogique

*Formateur Certifié*

## Objectif

### Partie Théorie:

- Les enjeux de la santé et sécurité au travail
- Le contexte réglementaire
- Obligation et responsabilités
- Les acteurs de la prévention
- La prévention définition et notion importantes
- Les rôles, moyens et le fonctionnement du CSE
- Les missions de la commission
- L'analyse des conditions de travail
- L'évaluation des risques professionnels et le document unique
- Les risques spécifiques
- L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle
- Les obligations en matière de formation sécurité

### Partie pratique:

- Application en sous groupe
- Travaux individuels
- Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)
- Communication orale
- Travail Intersession
- Jeu pédagogique

## Document remis

- Attestation de formation.
- Remise d'un aide mémoire
- Modèles de documents